



Ecole Saint Joseph  
9 rue du champ de foire  
44580 Fresnay en Retz  
02 40 21 45 31  
[ec.fresnay.st-joseph@ec44.fr](mailto:ec.fresnay.st-joseph@ec44.fr)

## Les Associations de l'école

**L'APEL** c'est l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre.

Le rôle de l'APEL :

- Accueillir les nouveaux parents en début d'année et lors de diverses manifestations.
- Animer et s'impliquer dans la vie de l'école par des actions et animations : (vente de madeleines "BIJOU", Marché de Noël, rallye vélo, les Fresnaysies ...).
- Soutenir les parents dans leur tâche éducative, avec l'aide des autres membres de la communauté éducative, l'APEL permet aux parents d'élèves de trouver des réponses adaptées à des situations ordinaires ou inédites.

Enrichissante, elle est le lieu d'échanges et de discussions.

Voici les membres de l'APEL pour l'année 2022-2023

|                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| Président, trésorier | → Gaëtan Mariot    |
| Vice-présidente      | → Géraldine David  |
| Secrétaire           | → Blandine Morteau |
| Membre               | → Aurore Mariot    |
| Membre               | → Armelle Huchet   |

**L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)** est une association Loi 1901. Chaque établissement doit-être doté d'un OGEC pour pouvoir fonctionner, celui-ci constitue la personnalité juridique de l'établissement.

Le rôle de l'OGEC :

- Assurer la gestion financière et matérielle de l'école.
- Assurer les travaux d'équipement et d'entretien.
- Fixer chaque année les tarifications : contribution, assurance
- Gérer l'emploi du personnel non enseignant (ASEM).

Voici les membres de l'OGEC pour l'année 2022/2023

|                   |                      |
|-------------------|----------------------|
| Président         | → Romuald Fauconnier |
| Trésorière        | → Béatrice Québaud   |
| Vice- Trésorière  | → Alexane Bouyer     |
| Secrétaire        | → Elodie Chedorge    |
| Vice - Secrétaire | → Marie Garreau      |
| Membre            | → Stève Sorin        |

Ces deux associations sont primordiales pour garantir le bon fonctionnement de l'école. Elles sont toutes deux constituées des parents d'élèves de l'école qui, bénévolement donnent de leur temps. Ces parents sont élus par les membres de chaque association lors de l'assemblée générale qui a lieu tous les ans durant le premier trimestre.

Vos compétences, vos talents, votre enthousiasme, ou tout simplement votre intérêt personnel vous poussent à participer à la vie de l'école de vos enfants ?  
Vous êtes les bienvenus !